

Département de l'instruction publique,
de la culture et du sport

Conférence de presse du 18 août 2015

Rentrée scolaire 2015-2016
Le DIP sur le chemin de l'école inclusive



Rentrée 2015-2016

SOMMAIRE

- ✓ **Remerciements aux collaborateur-trice-s**
- ✓ **Faits et chiffres-clés**
- ✓ **Points forts de la rentrée**
 - Les conditions de la rentrée
 - Une meilleure orientation des élèves
 - La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit
 - Le DIP sur le chemin de l'école inclusive
- ✓ **Conclusion et perspectives**

Faits et chiffres-clés

Le DIP c'est:

- ✓ **72'830** élèves
- ✓ **7'018** enseignant-e-s
- ✓ **242** nouveaux enseignants engagés:
 - 81 enseignement primaire*
 - 45 CO*
 - 98 secondaire II*
 - 18 enseignement spécialisé*
- ✓ **21** nouveaux éducateurs pour le spécialisé
- ✓ **58** établissements primaires (164 écoles + école climatique de Boveau)
- ✓ **20** établissements du CO
- ✓ **27** établissements du secondaire II
- ✓ **53** institutions de l'enseignement spécialisé et **17** regroupements de classes spécialisées

Faits et chiffres-clés

Le coût complet par élève en 2014 était de:

- ✓ **15'776** francs à l'école primaire (enseignement ordinaire)
- ✓ **25'687** francs au cycle d'orientation
- ✓ **22'332** francs au secondaire II
 - **23'608** francs pour les filières plein temps du secondaire II
 - **16'018** francs pour les filières duales

Faits et chiffres-clés

Effectifs élèves	2014*	2015**	Variation
Enseignement obligatoire	46'295	46'924	+629
Primaire	33'034	33'728	+694
Cycle d'orientation	13'261	13'196	-65
Secondaire II	23'976	24'135	+159
Enseignement spécialisé public et subventionné	1'768	1'797*	+29

Source : SRED

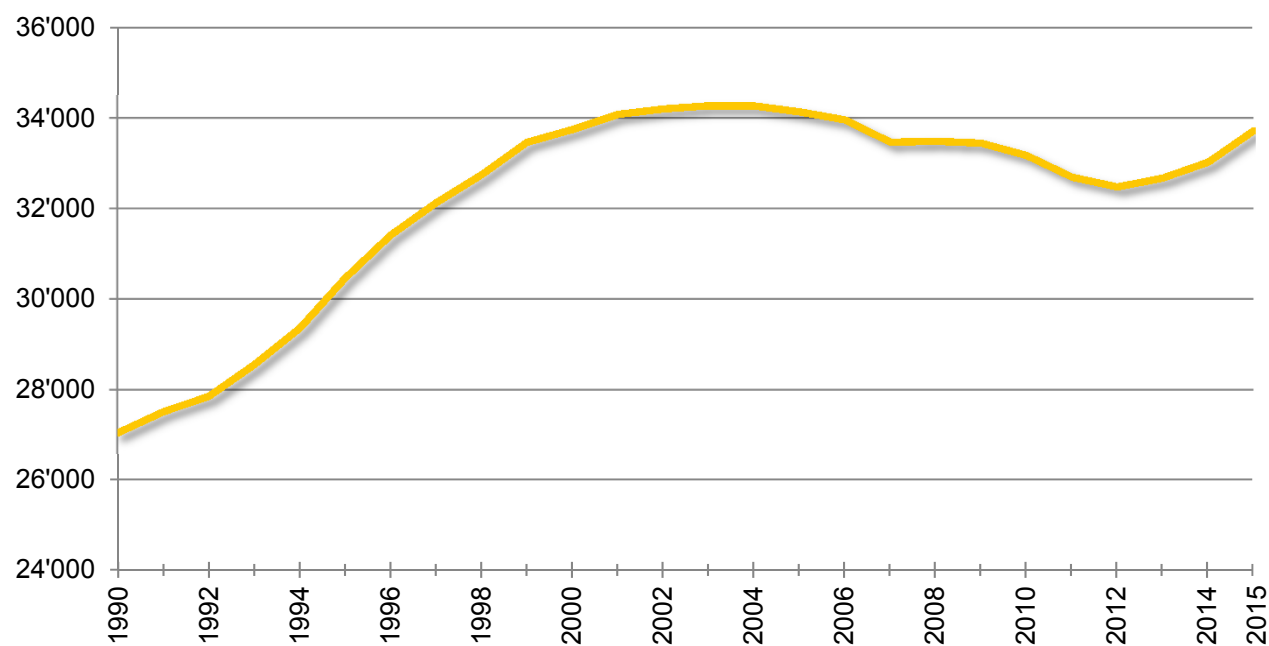
* Effectifs stabilisés ; ** Effectifs prévus

Postes supplémentaires obtenus (2014) et budgétés (2015) (ETP enseignants)	2014*	2015**	Variation
Enseignement obligatoire	3'591	3'609	+18
Primaire	2'141	2'179	+38
Cycle d'orientation	1'450	1'430	-20
Secondaire II	1'970	2008	+38
Enseignement spécialisé public et subventionné	219	230	+10

Source : DirFin

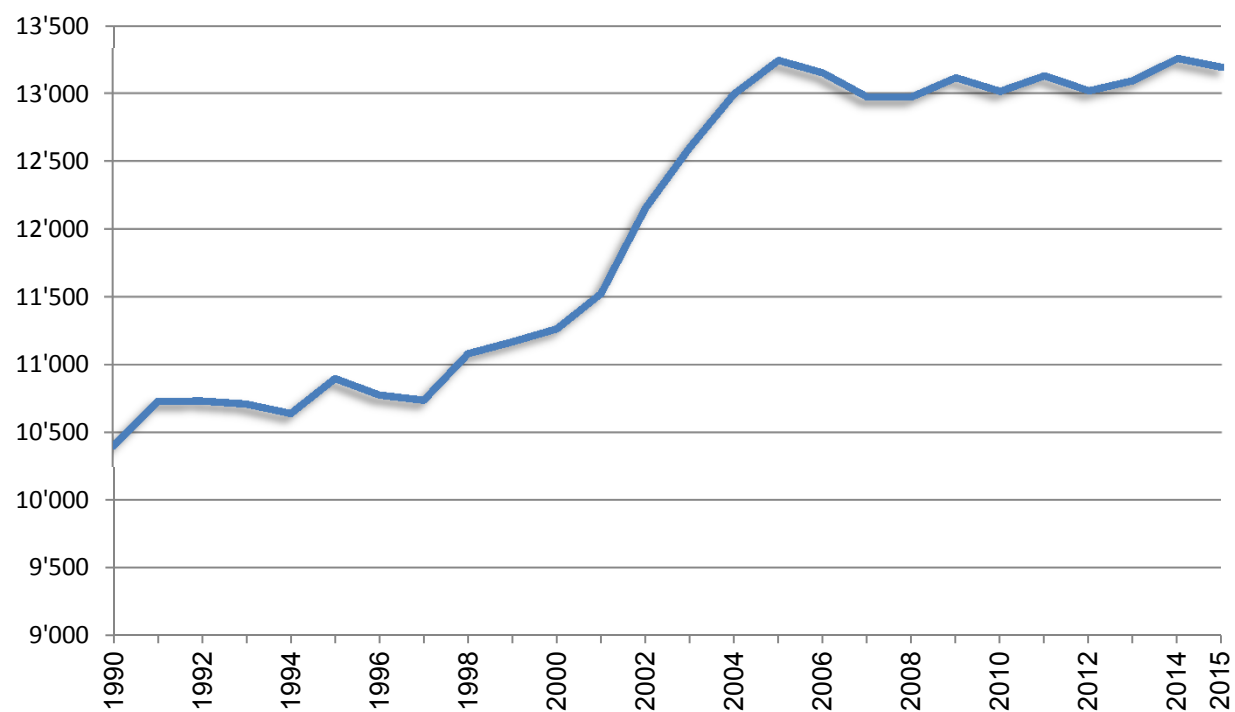
* 2014 : effectifs stabilisés ; ** 2015: effectifs prévus

Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves Enseignement primaire



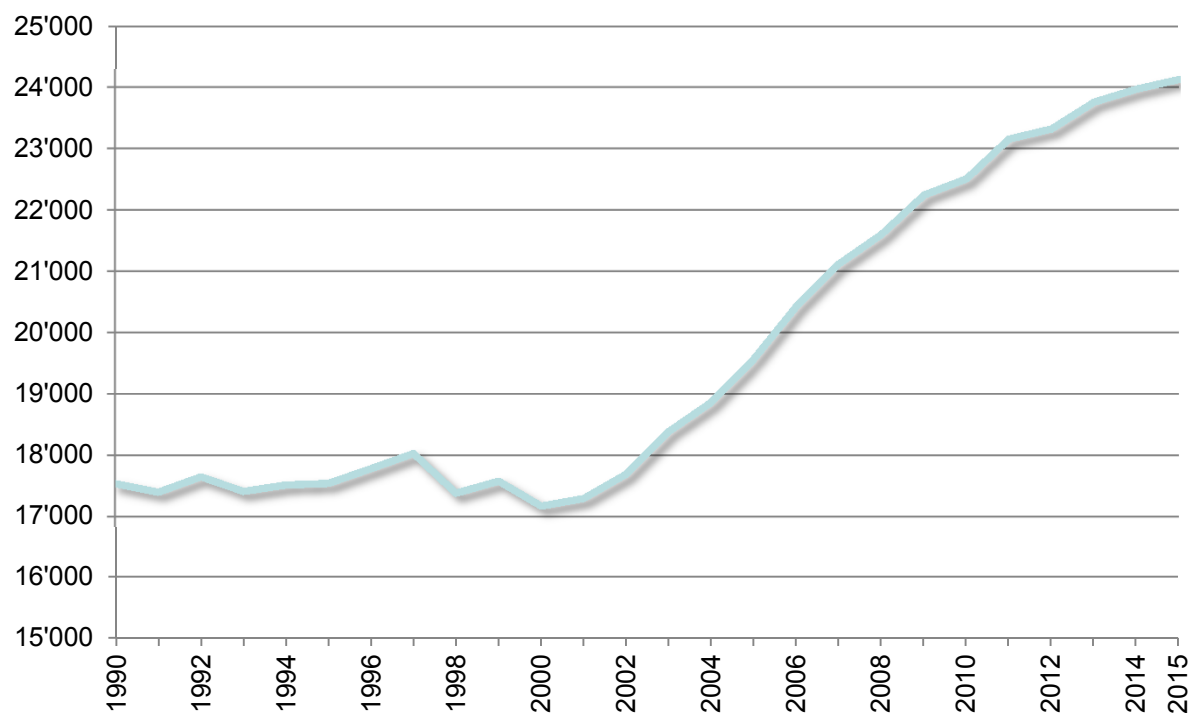
Source : SRED

Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves Cycle d'orientation



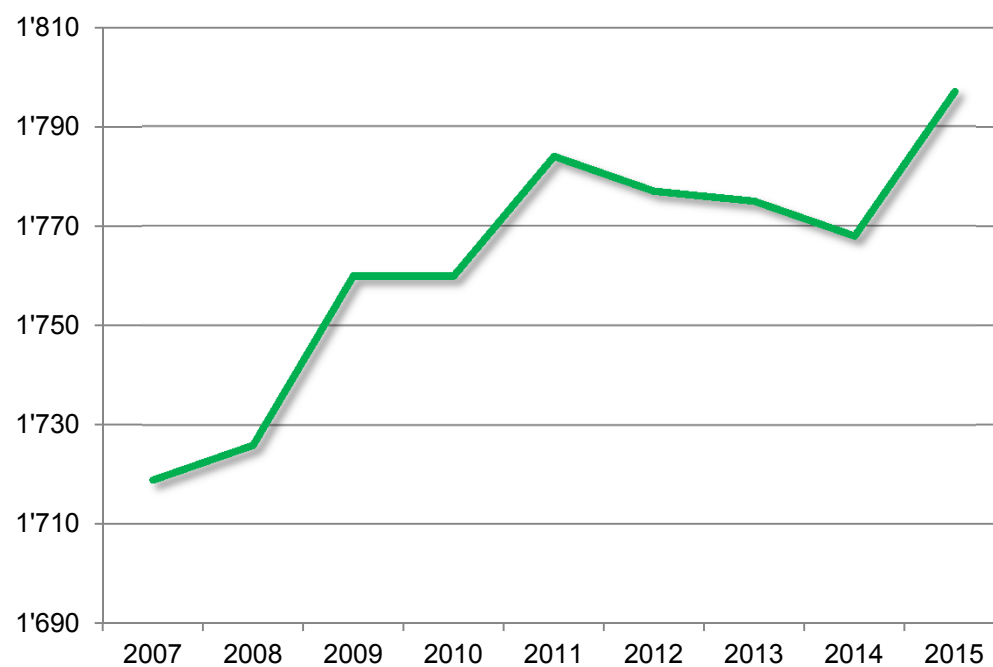
Source : SRED

Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves Enseignement secondaire II



Source : SRED

Faits et chiffres-clés: effectifs des élèves Enseignement spécialisé public et subventionné



Source : SRED

2015 : 1'797

2011 : 1'784

2007 : 1'719

Faits et chiffres-clés: enseignement primaire

	2014*	2015**	Variation	Remarques
Elèves	33'034	33'728	+694	
Moyenne du nombre d'élèves par classe	19.88	19.89		Sur 1693 classes ▪ 2 classes > 25 élèves (soit 0,12 %) ▪ 12 classes <15 élèves (soit 0.71%)
Taux d'encadrement	16.04	16.04		

Sources : SRED et DGEO

* 2014 : effectifs stabilisés

** Rentrée 2015 : effectifs prévus

Faits et chiffres-clés: cycle d'orientation

	2014*	2015**	Variation
Elèves	13'261	13'196	-65
Taux d'encadrement	10.29	10.42	+0.13

Moyenne d'élèves par classe (hors classes d'accueil)						
	9e		10e		11e	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
R3/LS	21.6	21.1	22	22	22.1	22.7
R2/LC	16.2	17.2	16	16.9	16.3	17.1
R1/CT	12.6	13	12.3	12.3	12.9	12.9

Maxima prévus :

- a) classes-atelier et classes d'accueil : 12 élèves;
- b) regroupement 1 et section CT : 14 élèves;
- c) regroupement 2 et section LC : 18 élèves;
- d) regroupement 3 et section LS : 24 élèves;

Sources : SRED et DGEO

*2014 : effectifs stabilisés

** Rentrée 2015 : effectifs prévus

Faits et chiffres-clés: enseignement secondaire II

	2014*	2015**	Variation	Remarques
Elèves	23'976	24'135	+159	
Taux d'encadrement	12.18	12.19		
Moyenne du nombres d'élèves par cours			• Effectifs supérieurs au maximum "admis" 2% • Effectifs inférieurs au maximum "admis" 0,30%	
Collège	18.12	18.12	Ces chiffres sont toutefois peu représentatifs de la réalité, puisque les effectifs varient fortement selon la discipline enseignée	
ECG	17.37	17.37		

Sources : SRED et DGESII

* 2014: effectifs stabilisés ;

** Rentrée 2015 : effectifs prévus

Faits et chiffres-clés enseignement spécialisé public et subventionné

- ✓ **Le nombre d'élèves observé pour la rentrée 2015-2016 est de 1'797:**
 - Nombre d'élèves en CMP*: **1'058**
 - Nombre d'élèves en EFP et classes intégrées du CO: **215**
 - Nombre d'élèves en regroupements de classes spécialisées (y compris DIAMs**): **413**
 - Nombre d'élèves en formation préprofessionnelle du secondaire II: **111**
- ✓ **Faute de places suffisantes dans les institutions pour adultes, au moins 26 jeunes de 18 à 20 ans doivent rester dans les institutions pour mineurs**
- ✓ **Ouverture d'un CMP à Conches (handicap mental/TSA***, secondaire II)**

**Centre médico-pédagogique*

***Dispositif de collaboration entre l'ordinaire et le spécialisé à l'école de la Roseaie*

****Trouble du spectre autistique*

Sources : OMP

Faits et chiffres-clés places d'apprentissage, situation à mi-août 2014/2015

	Total des places d'apprentissage				Filière Attestation Fédérale (AFP)		
	Candidats placés	Places non pourvues	Total des places		Candidats placés	Places non pourvues	Total des places
2014	1'557	595	2'152		163	39	202
2015	1'738	638	2'376		194	53	247
+10.4%					+22.3%		

Source : OFPC

Les points forts de la rentrée

- ✓ Les conditions de la rentrée
- ✓ Une meilleure orientation des élèves
- ✓ La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit
- ✓ Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Les points forts de la rentrée

✓ Les conditions de la rentrée

- **Des ajouts de postes**

Des enseignants supplémentaires permettent de faire face aux augmentations d'effectifs.

- **Les conditions-cadre sont maintenues**

Le taux d'encadrement et le nombre d'élèves par classe sont respectés.

Si les conditions-cadre sont respectées l'avenir reste incertain sur le plan budgétaire

- Le DIP a déjà réduit son budget de 1%, conformément aux mesures annoncées par le gouvernement.
- En décembre, le parlement a voté 4,6 millions de coupes supplémentaires sur la masse salariale.

La situation s'est fortement compliquée. La marge de manœuvre a disparu

Les points forts de la rentrée

✓ Les conditions de la rentrée

- **Une place pour chaque élève**

La rocade des bâtiments scolaires permet d'assurer de bonnes conditions d'apprentissage.

- **et pour chaque enseignant**

Le transfert du personnel du CO de la Seymaz se déroule de façon concertée et satisfaisante: en 2015, sur les 76 enseignants, 28 enseigneront entièrement dans une autre école, 27 partiellement («voltige») et 27 restent au CO Seymaz pour suivre les volées de 10^e et 11^e.

- **Le passage de 73 à 58 établissements stabilise l'organisation du primaire**

- **Le mercredi matin au primaire va être évalué**

- **La refonte de l'IUFE (secondaire) est prévue pour la rentrée 2016-2017, sachant que la première année n'est pas ouverte cette rentrée**

Les points forts de la rentrée

✓ Mieux orienter les élèves et valoriser la formation professionnelle

La volonté du département se traduit dans les faits. Les modifications réglementaires commencent à porter leurs fruits.

- Par rapport aux prévisions, il y a moins d'élèves inscrits à fin juin au Collège et à l'ECG. Il y en a plus à l'Ecole de commerce.

Collège/1 ^{ère}	-116
ECG/1 ^{ère}	-137
CFP/toutes filières	+247
CFP commerce/plein temps	+206
CFP commerce/dual	+27

Source : DGESII

- Le nombre total de places d'apprentissage offertes en dual est en augmentation, ainsi que le nombre de jeunes ayant déjà signé un contrat.

Les points forts de la rentrée

✓ Mieux orienter les élèves et valoriser la formation professionnelle

- Ouverture de trois filières duales: Assistant-e-s de médecin / Conducteur-trice-s de véhicules lourds / Formation bilingue d'employé-e-s de commerce avec maturité professionnelle intégrée.
- Les élèves en échec à l'issue de la 1^{ère} année du Collège profitent d'une nouveauté: ils peuvent passer directement en 2^{ème} de l'ECG, moyennant la réussite d'examens d'admission. 77 élèves sont inscrits.

Les points forts de la rentrée

✓ La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit

- **Les jeunes quittent moins l'école**
 - La comptabilisation de l'année scolaire au 30 septembre (au lieu du 30 janvier) a encouragé les élèves à rester scolarisés
 - Seuls 52 élèves ont quitté l'ES II (pour un total de 1793), en invoquant ce motif contre au moins 236 (pour un total de 1869) en 2013/2014
 - **L'expérience de l'établissement Lullin est positive. Elle va se développer**
- **Cap Formations permet à des jeunes de "raccrocher"**
 - 1390 jeunes de 15 à 25 ans ont été suivis entre septembre et mai, 427 d'entre eux reprendront une formation à la rentrée

Les points forts de la rentrée

✓ La lutte contre le décrochage scolaire se poursuit

- Trop de jeunes quittent encore le système scolaire sans certification.
 - Le décrochage est le résultat d'un long processus
 - Il est donc nécessaire de réfléchir de manière transversale (EO et ES II) aux élèves en grandes difficultés d'apprentissage et à la manière de répondre à cette problématique (structures de transition)
 - Les enseignants seront associés à cette réflexion
- Cette réflexion s'inscrit, de manière plus large, dans le projet de mise en œuvre de l'article constitutionnel sur la formation obligatoire jusqu'à 18 ans.

L'ÉCOLE INCLUSIVE À GENEVE

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

L'école inclusive, c'est une école qui vise à offrir à chaque enfant l'environnement scolaire le plus adapté lui permettant de maximiser son potentiel. Ceci quels que soient ses besoins, son handicap, son talent, son origine et ses conditions de vie économiques et sociales.

L'école inclusive concerne absolument tous les élèves, qu'ils soient tout à fait ordinaires, à haut potentiel, issus la migration, sportifs d'élite, musiciens, ou encore en situation de handicap.

Elle vise à:

- offrir une éducation de qualité en respectant la diversité, les besoins et les capacités de chaque élève
- maximiser le potentiel intellectuel, physique et social de chacun
- assurer un climat scolaire non discriminant

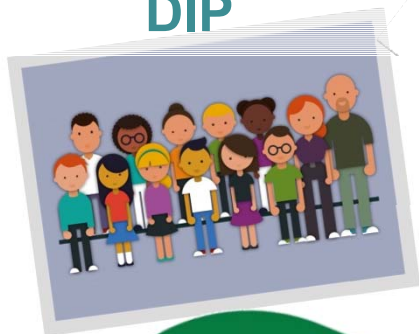
Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

La mise en œuvre du projet école inclusive repose sur le **constat** suivant:

- ✓ L'école a changé: l'hétérogénéité des élèves est manifeste et leurs besoins sont différenciés.
- ✓ La séparation "enseignement ordinaire" vs "enseignement spécialisé" fait de moins en moins sens:
 - la "frontière" entre les besoins des élèves – et les moyens d'y répondre - de "l'ordinaire" et du "spécialisé" est mouvante
 - les enseignants de l'ordinaire sont parfois démunis face aux élèves en difficulté. Ils bénéficieraient de l'apport de leurs collègues du spécialisé

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

**Près de
73'000 élèves
sont
scolarisés au
DIP**



Plus de 2'000 élèves
sont au bénéfice
d'aménagements
scolaires, dont les
aménagements DYS-,
TSA en cours de
déploiement et autres

**370 élèves à besoins éducatifs
particuliers ou handicapés**
bénéficient d'une intégration
partielle ou totale dans l'enseignement
ordinaire

- 258 élèves intégrés de 1% à 30% (soit 14.6%)
- 63 élèves intégrés de 31% à 70% (soit 3.6%)
- 49 élèves intégrés de 71% à 100% (soit 2.8%)

Source : OMP – 15.01.2015

**Plus de 3'500
élèves**
de l'ordinaire
bénéficient d'un
soutien de l'Office
médico-
pédagogique

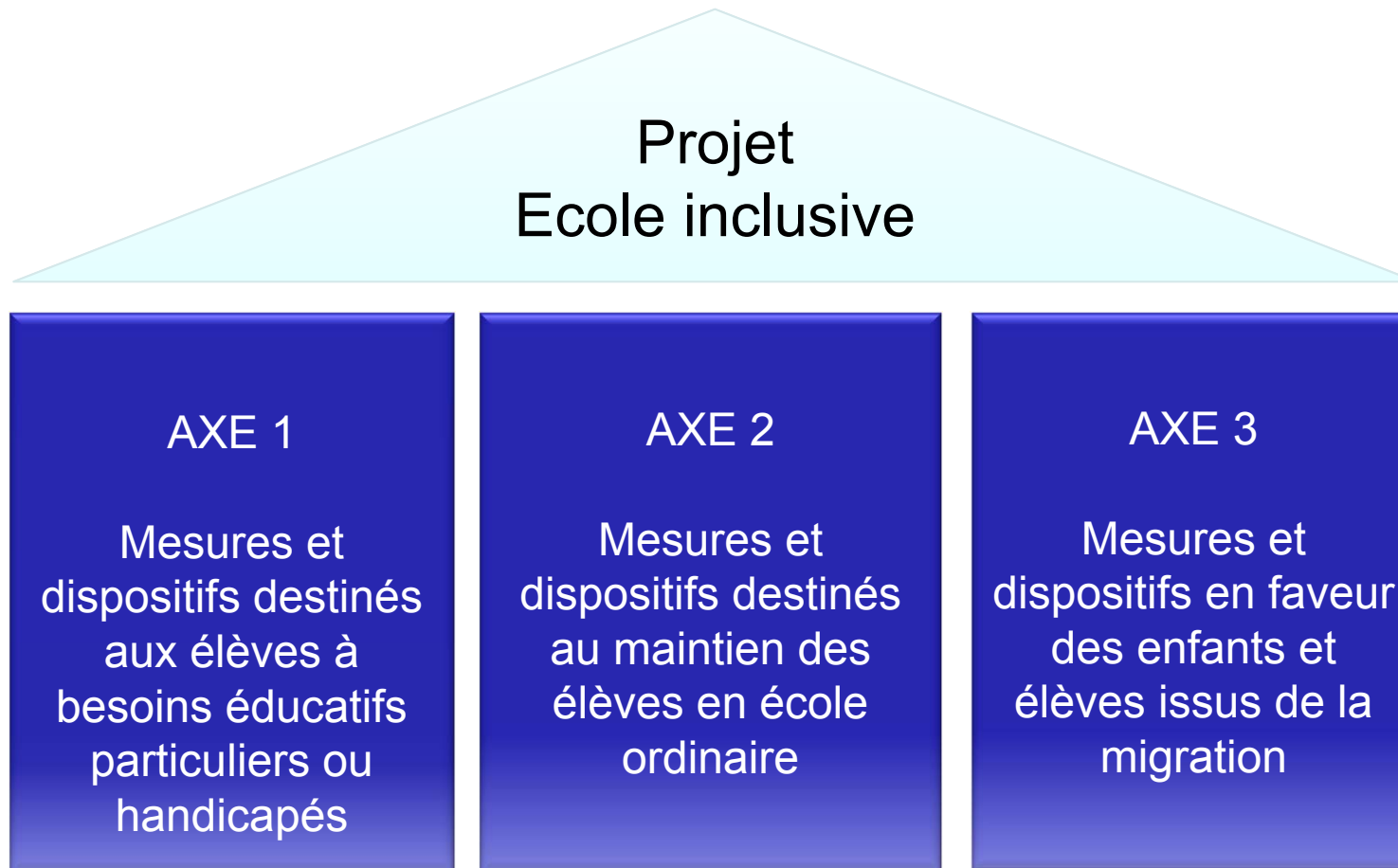
**Plus de 3'700
élèves**
bénéficient de
mesures
renforcées
(logo, psy, etc.)

**Plus de 1'700
élèves** bénéficient de
dispositifs de
l'enseignement spécialisé,
ceci correspond au 2,5%
des élèves scolarisés au
DIP.



Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Les trois axes du projet



Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Axe 1: actions à la rentrée 2015

Nouveaux dispositifs destinés aux élèves à besoins éducatifs particuliers ou en situation de handicap

- ✓ Déploiement de dispositifs intégrés:
 - nouvelle classe intégrée au CO de Budé (18 élèves)
 - renforcement de la classe intégrée au CO de Cayla (de 18 à 24 élèves)
 - renforcement de la classe intégrée à l'école primaire de Geisendorf (de 7 à 13 élèves)
 - nouveau CMP intégré à l'école de Peschier pour les élèves du cycle élémentaire (12 élèves)
- ✓ Evaluation du dispositif d'intégration et d'apprentissages mixtes (DIAMs) en vue d'une éventuelle extension de ce dispositif.

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Axe 2: actions à la rentrée 2015

Dispositifs destinés au maintien des élèves en école ordinaire

- ✓ Mise en place d'équipes pluridisciplinaires (équipe pédagogique / enseignant spécialisé / éducateur / psychologue / logopédiste / infirmière) dans trois établissements de l'enseignement primaire:
 - Cité-Jonction / Plantaporêts
 - Champs-Fréchets / Cointrin
 - Bernex (Ecole de Lully)
- ✓ Aménagements scolaires: poursuite des travaux en lien avec la consultation du printemps 2015 sur les aménagements dys-
- ✓ Augmentation de la capacité d'accueil du Centre d'intervention précoce en autisme / CIPA* (de 6 à 8 enfants)

**Le CIPA travaille avec des enfants âgés de 15 mois à 4 ans avec un trouble du spectre autistique (TSA)*

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Axe 3: actions à la rentrée 2015

Dispositifs qui permettent l'inclusion d'enfants et d'élèves issus de la migration

Triple objectif du département:

- ✓ Renforcement des dispositifs* en faveur des élèves primo-arrivants allophones avec un parcours de formation fragile, voire inexistant et ayant besoin de dispositifs d'alphabétisation
- ✓ Renforcement des orientations
- ✓ Favoriser les liens école-famille

**Des dispositifs ont déjà été développés localement, notamment dans les écoles primaires d'Anières, de Budé et des Ranches*

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Une expérience de terrain: l'école de Champs-Fréchets à Meyrin

Didier Bonny, directeur

- ✓ Les élèves changent, l'école s'adapte
- ✓ L'établissement des objectifs: une réflexion de toute l'équipe pédagogique
- ✓ Le suivi du travail (formation, outils communs et réseau)
- ✓ L'équipe pluridisciplinaire profite à tous les élèves

Le DIP sur le chemin de l'école inclusive

Agenda

- ✓ Septembre 2015, Grand Conseil: réponse à la motion école inclusive + dépôt du projet de budget 2016
- ✓ 21 Novembre 2015, journée de réflexion école inclusive
- ✓ Automne 2015, début des travaux de la commission consultative transitoire de l'école inclusive

Conclusion et perspectives

- ✓ Des conditions-cadre maintenues permettent de garantir une école de qualité.
- ✓ Je m'engage à continuer à défendre cette école de qualité qui doit répondre au mieux aux besoins de chaque élève, car investir dans la formation, c'est investir pour l'avenir.
- ✓ Le principal défi auquel est confronté l'école genevoise est d'augmenter le nombre de jeunes certifiés au sortir du secondaire II.
- ✓ Les grands projets en cours au département convergent tous vers cet objectif et concernent tous les degrés d'enseignement : école inclusive, valorisation de la formation professionnelle et plan d'action sur l'apprentissage, réflexion sur les structures de transition, formation obligatoire jusqu'à 18 ans, réforme de la maturité gymnasiale.

Anne Emery-Torracinta

